

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 2025_126

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le treize du mois d'octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis GIRAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 26 Date de la convocation : 7 octobre 2025

Quorum : 14

Présents : Denis GIRAUD, Jean-Luc VERJAT, Christine GAGET, Frédéric CHATEAU, Enguerrand BONNAS, Karen ANDREIS, Eric SCHULZ, Karine PLATEAU, Marie-Pierre FERLET, Stéphane VEYET, Virginie MARIN, Olivier MARIE-CLAIRE, Guy RABUEL, Jacqueline RABATEL, Jean-Jacques HYVER, Lilian RENAUD, Madeleine HANUS, Régine COLOMB, Pascal FARIN, Jean-Marc SAÏNO

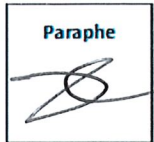
Excusés : Mireille BARBIER (pouvoir Denis GIRAUD), Véronique REBOUL (pouvoir Eric SCHULZ), Aristide RICCIARDONE (pouvoir Frédéric CHATEAU), Didier de BELVAL (pouvoir Enguerrand BONNAS), Elisabeth SKRZYPCZAK (pouvoir Christine GAGET), Lydia BERENFELD (pouvoir Karen ANDREIS)

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 26

Secrétaire de séance : Karen ANDREIS

Le montant total des subventions s'élève ainsi à 11 750 € conformément au tableau rectifié ci-dessous :

associations sportives	montant 2024	Montant demandé	montant 2025	Commentaires
Amicale boule de Ruy-Montceau	350 €	400 €	400 €	Investissement location de chapiteau + Chronomètre
AS randonneurs de Ruy-Montceau	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
Amitié et rando	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
Basket club de Ruy-Montceau	1 100 €	1 200 €	1 100 €	maintien de la subvention 2024
CSRBF	500 €	500 €	500 €	maintien de la subvention 2024



Futsal Nord Isère	0 €	0 €	0 €	
Les Minois Ruymontois	600 €	600 €	600 €	
Montceau évason	200 €	200 €	200 €	maintien de la subvention 2024
associations sportives (suite)	montant 2024	Montant demandé	montant 2025	Commentaires
Montceau La Forme	600 €	1 000 €	800 €	Nombreux adhérents de la commune, association en fort développement
Pétanque de Ruy	100 €	100 €	100 €	maintien de la subvention 2024
Ruy Yoga	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
Stepdance Ruy	500 €	600 €	550 €	Association en fort développement avec de nombreux jeunes de la commune
Tennis club de Ruy- Montceau	1 500 €	1 500 €	1 500 €	maintien de la subvention 2024
USRM football	2 200 €	2 500 €	2 200 €	maintien de la subvention 2024
Wellness sport santé	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
associations culturelles	montant 2024	Montant demandé	montant 2025	Commentaires
Atelier Ozide	300 €	300 €	300 €	maintien de la subvention 2024
Les Godas	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
Couleur et toile	150 €	150 €	150 €	maintien de la subvention 2024
Chorale Ephata	400 €	400 €	400 €	maintien de la subvention 2024
Le petit atelier	160 €	500 €	200 €	augmentation de 40€ de la subvention 2024
Eco-Village	300 €	450 €	400 €	augmentation de 100€ de la subvention 2024
GARM	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
La Cie du jeu de l'être	300 €	1 000 €	500 €	renouvellement matériel
Lumière en scène	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
La Brouette du Bonheur	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
autres associations	montant 2024	Montant demandé	montant 2025	Commentaires
ACCA Ruy-Montceau	400 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
Amicale personnel communal	250 €	250 €	250 €	maintien de la subvention 2024

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le

ID : 038-213803489-20251013-2025_126-DE



Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le
ID : 038-213803489-20251013-2025_126-DE

Association à but humanitaire	350 €	350 €	350 €	
Club des joyeux retraités	200 €	200 €	200 €	maintien de la subvention 2024
Conscrits 2008		150 €	150 €	
JAF AIR		2 000 €	0 €	demande spécifique à étudier en subvention exceptionnelle
Nounous & Bout'choux	0 €	200 €	200 €	pas de demande de subvention 2025
SOU des écoles de Montceau	300 €	300 €	300 €	maintien de la subvention 2024
SOU des écoles de Ruy	300 €	300 €	300 €	maintien de la subvention 2024
Fédération nationale anciens combattants	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
associations extérieures	montant 2024	Montant demandé	montant 2025	Commentaires
Association Delphine Neyret	0 €	0 €	0 €	demande reçue après la réunion de la commission
Amicale du pays Berjallien (don du sang)	100 €	100 €	100 €	maintien de la subvention 2024
Bibliothèque association centre hospitalier	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
DDEN union de l'Isère	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
Le souvenir Français	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2025
	11 160 €	14 900 €	11 750 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE l'attribution de subventions aux associations conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 13 octobre 2025

Le Maire, Denis GIRAUD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Conseil municipal de Ruy-Montceau _ Séance du 13 octobre 2025
Délibération n° 2025_126

Publié le : 20/10/2025 15:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.ruy-montceau.fr/documents_administratifs/42491